

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 7–11 juin 2010

RAPPORTS D'ÉVALUATION

**Point 7 de l'ordre du
jour**

Pour examen



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.A/2010/7-B/Add.1

29 avril 2010

ORIGINAL: ANGLAIS

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PROGRAMME DE PAYS ÉGYPTE 104500 (2007–2011)

**Favoriser la constitution de moyens de
subsistance, la nutrition et la sécurité
alimentaire**

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directrice, RMP*: Mme R. Hansen tél.: 066513-2008

Fonctionnaire principal chargé de la gestion des résultats, RMP: M. K. Owusu-Tieku tél.: 066513-3018

Chargée de la gestion des résultats, RMP: Mme M. Hassinen-Agoya tél.: 066513-3752

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Division de la gestion des résultats et de l'obligation redditionnelle

CONTEXTE

1. Le Secrétariat accueille avec intérêt les recommandations formulées en vue d'améliorer les résultats du programme de pays Égypte 104500 (2007–2011).
2. Le bureau de pays s'est engagé à renforcer les capacités du Gouvernement égyptien en développant les compétences techniques dans les domaines de la nutrition et de la sécurité alimentaire. Avec l'appui du bureau régional, il poursuivra ses efforts en vue d'obtenir davantage de financements et limiter ainsi les ruptures d'approvisionnement dues aux pénuries de ressources. Des actions comme le ciblage seront renforcées pour améliorer l'efficacité du programme de pays.
3. Le tableau ci-après présente la réponse du Secrétariat aux recommandations de l'évaluation du programme de pays.

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS DE L'ÉVALUATION
DU PROGRAMME DE PAYS ÉGYPTE 104500 (2007-2011)**

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
1. Le bureau de pays devrait maintenir le poste de nutritionniste à temps plein afin de renforcer ses compétences dans le domaine de la nutrition, d'améliorer l'efficacité de ses activités de renforcement des capacités des institutions nationales telles que l'Institut national de la nutrition et d'être mieux à même de mettre au point de nouvelles initiatives.	Bureau de pays	La recommandation est acceptée. Le bureau de pays maintiendra le poste de nutritionniste à plein temps financé au titre des projets en cours d'enrichissement de produits alimentaires. Le bureau continuera également d'obtenir des conseils d'experts en nutrition auprès de partenaires tels que l'École de santé publique John Hopkins, l'Initiative Micronutriments et l'Initiative d'enrichissement de la farine; il fera également appel à des experts internationaux pour obtenir des contributions techniques spécialisées.	Achevée
2a. Le bureau de pays devrait recruter un consultant à temps complet pour les analyses de la vulnérabilité, de la pauvreté et de la sécurité alimentaire, ce qui lui permettrait de mieux appuyer le Gouvernement dans ces domaines.	Bureau de pays	La recommandation est acceptée. Un avis externe de vacance de poste a été publié; le recrutement a débuté en mars 2010.	Mai 2010
2b. S'il ne peut pas le faire, il devrait reconsidérer sa participation à la réforme du système de subventions alimentaires: sans expert en interne, le PAM a peu de chances de pouvoir mener à bien cette mission, compte tenu notamment de la dimension politique du problème.	Bureau de pays	Non applicable (voir la réponse à la recommandation 2a).	
3. S'agissant de l'enrichissement de la farine, il convient d'évaluer les éléments suivants avant de transférer au Gouvernement la responsabilité de ce programme: i) efficacité de l'enrichissement en sulfate de fer pour améliorer l'apport en fer des consommateurs de <i>baladi</i> ; et ii) poursuite de l'enrichissement de la farine en acide folique.	Bureau de pays	Une évaluation est prévue fin 2010 pour mesurer l'évolution des niveaux d'anémie dans certaines régions, en coordination avec l'Organisation mondiale de la santé et l'Institut national de la nutrition. Sur la base des résultats obtenus, des recommandations seront présentées au Gouvernement pour examen et adoption. Le programme d'enrichissement de la farine est actuellement géré conjointement par le Ministère de la solidarité sociale et par l'Institut national de la nutrition. Le transfert des responsabilités au ministère ne peut donc s'appliquer dans ce cas. L'enrichissement en acide folique fait suite à une recommandation de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) adoptée par le Ministère de la santé. Le bureau de pays communiquera la recommandation de l'évaluation à l'OMS, au Ministère de la santé et à l'Institut national de la nutrition pour examen et suite à donner.	Février 2011



**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS DE L'ÉVALUATION
DU PROGRAMME DE PAYS ÉGYPTÉ 104500 (2007-2011)**

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
<p>4. En ce qui concerne la composante VPE, le PAM devrait s'efforcer de: i) limiter le plus possible les ruptures d'approvisionnement pour faire en sorte que les enfants reçoivent la totalité de la ration prévue pendant toute la durée de l'année scolaire; et ii) mettre en place un flux stable de dons du secteur privé.</p>	<p>Bureau de pays/ bureau régional/ Siège</p>	<p>Depuis le début du programme de pays 104500, le bureau du PAM en Égypte a mobilisé des fonds importants auprès du secteur privé et des sources locales, bilatérales et multilatérales. Le bureau régional met actuellement sur pied une stratégie pour obtenir des contributions d'entreprises régionales privées. Le bureau de pays établit, pour l'ensemble des activités du programme de pays, un état mensuel des filières d'approvisionnement et des ressources, qu'il transmet au bureau régional et au Siège.</p> <p>Le bureau de pays a engagé un assistant à la logistique en janvier 2010, afin de suivre l'approvisionnement du volet Vivres pour l'éducation et de former les partenaires coopérants à la gestion des stocks, dans le but d'optimiser la chaîne d'approvisionnement et de livraison.</p>	<p>En cours</p>
<p>5. Pour le projet d'amélioration de l'enseignement préscolaire, il conviendrait de revoir le programme d'alimentation dans les structures préscolaires des villes de Haute-Égypte, et notamment son ciblage.</p>	<p>Bureau de pays</p>	<p>La recommandation est acceptée. Le bureau de pays collaborera avec le Gouvernement et les partenaires du projet d'amélioration de l'enseignement préscolaire, afin de déterminer la méthode de ciblage la mieux adaptée aux enfants vulnérables en milieu urbain.</p>	<p>Septembre 2010</p>
<p>6. Le projet de lutte contre le travail des enfants semble progresser avec régularité vers la réalisation de son objectif, mais étant donné l'ampleur du problème, le bureau de pays devrait envisager de prolonger le programme de quatre années. Le Gouvernement doit notamment élaborer des stratégies de réduction du travail des enfants dans l'agriculture, question qui n'apparaît pas encore dans le code du travail égyptien.</p>	<p>Bureau de pays</p>	<p>La recommandation est acceptée. Des négociations sont en cours avec l'organisme de financement (Ministère du travail des États-Unis) pour mettre en place une phase II visant à inclure le secteur de l'agriculture dans le projet de la lutte contre le travail des enfants.</p> <p>Il est proposé de conduire une étude préparatoire afin de recenser les lacunes de la législation sur le travail des enfants dans l'agriculture et d'établir un cadre normatif. En février 2010, un comité national composé de représentants de haut niveau du Ministère de l'agriculture et d'autres intervenants a été créé pour traiter des problèmes posés par le travail des enfants dans le secteur agricole.</p>	<p>Mars 2011</p>



**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS DE L'ÉVALUATION
DU PROGRAMME DE PAYS ÉGYPTÉ 104500 (2007-2011)**

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
<p>7. L'appui de la composante VCA à la bonification des terres dans la région du Lac du grand barrage devrait être réévalué: le rapport coût-efficacité de la bonification des terres supervisée par le Gouvernement a été jugé particulièrement préoccupant par l'équipe d'évaluation. Une nouvelle étude nationale comparant les approches des pouvoirs publics et du secteur privé dans le domaine de la bonification des terres pourrait indiquer que le PAM doive réorienter ses activités VCA afin d'appuyer des initiatives du secteur privé: le Programme pourrait par exemple inclure dans la composante VCA les ouvriers agricoles pauvres qui travaillent dans le cadre de projets privés de bonification des terres.</p>	Bureau de pays	<p>L'évaluation socioéconomique, qui est actuellement menée par le Ministère de l'agriculture, examinera la question du développement rural intégré et durable sur les terres nouvellement mises en valeur, et prendra en compte le rôle de l'assistance du PAM. La question d'un développement communautaire par opposition à une agriculture commerciale à grande échelle dépasse le champ de cette étude. Le PAM examinera les résultats et les recommandations de l'évaluation, qui devraient être communiqués d'ici à décembre 2010.</p> <p>Contrairement à ce qui est recommandé, le PAM ne serait pas en mesure d'appuyer des programmes d'agriculture commerciale à grande échelle; en effet, ses ressources multilatérales ne sauraient être utilisées pour soutenir financièrement des entreprises privées.</p>	Décembre 2010

